



UNION INTERFÉDÉRALE
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



Paris, le 22 novembre 2024

Compte-rendu intersyndicale Fonction publique du 22/11/2024

Toutes les organisations syndicales de la Fonction publique étaient présentes exceptées la CFDT et la FA-FP excusées.

FO Fonction publique à l'initiative de cette réunion a respecté le mandat donné consistant à fédérer d'autres organisations syndicales sur notre mouvement du 10 au 12 décembre 2024.

Une fois de plus, la majorité des organisations syndicales de la Fonction publique souhaite s'engager dans la journée du 5 décembre sans donner de suite officielle. Divers arguments ont été portés par FO Fonction publique pour expliquer que, même en cas de réussite de cette journée, il faudrait poursuivre si le ministre ne reculait pas.

Après 3 tours de table, nous avons fait une ultime proposition que les autres organisations acceptent de mettre en consultation dans leurs instances avec un retour pour mardi 26 novembre.

Ci-dessous le projet de texte de FO Fonction publique :

« Dans le cadre des mobilisations déjà annoncées, les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique se sont retrouvées ce vendredi 22 novembre 2024.

Elles constatent que le ministre G. Kasbarian continue ses provocations en convoquant un CCFP le 3 décembre 2024 avec à l'ordre du jour un projet de décret consistant à réduire de 100 à 90% l'indemnisation des fonctionnaires en cas d'arrêt maladie.

Le ministre ose présenter ce projet de décret alors même que la Loi de finances est en cours de discussion au parlement.

Le ministre se permet cette nouvelle provocation à 2 jours d'un mouvement social faisant fi des revendications des organisations syndicales.

C'est pourquoi, les organisations syndicales affirment que si le ministre ne retire pas ses amendements en matière de jours de carence et d'indemnisation des jours d'arrêt maladie et n'ouvre pas immédiatement des négociations salariales, après la mobilisation du 5 décembre, elles s'engageront dans la reconduction de la grève à compter du 10 décembre 2024 ».

A ce stade, FO Fonction publique continue d'œuvrer pour la réussite des 3 jours de grève du 10 au 12 décembre. Une circulaire fédérale vous sera envoyée prochainement pour en préciser les modalités.